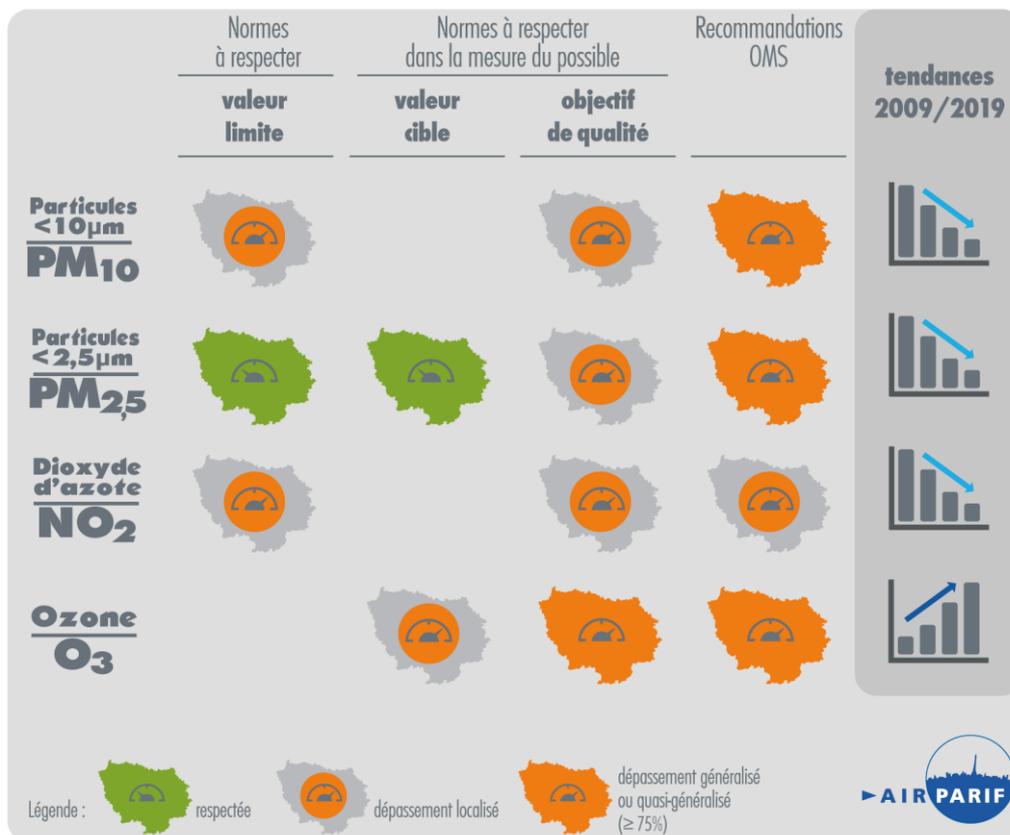
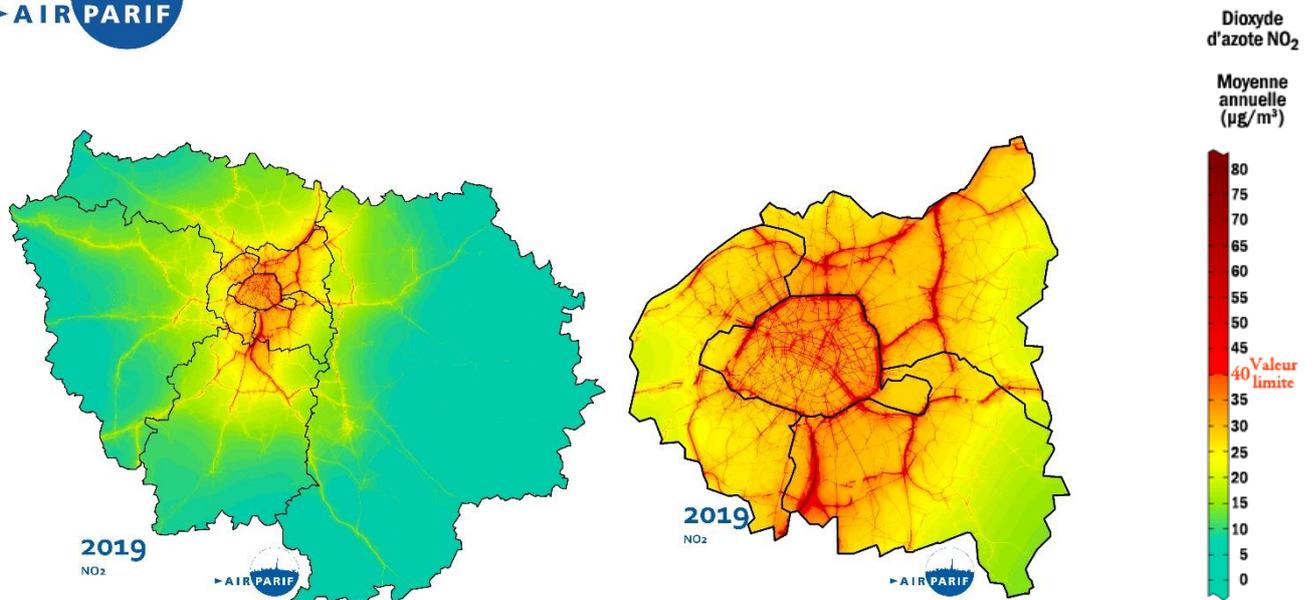


Résumé du bilan 2019 de la qualité de l'air en Île-de-France

À l'exception de l'ozone, la baisse tendancielle des niveaux de pollution chronique se poursuit et l'intensité de dépassement des normes se réduit d'année en année. Les recommandations de l'OMS sont néanmoins largement dépassées notamment pour les $PM_{2.5}$, pour lesquelles il existe un décalage important avec les seuils réglementaires.



Pour le dioxyde d'azote (NO_2), si sur les axes les plus chargés (Boulevard Périphérique, Autoroute A1, ...), les niveaux moyens sont toujours près de deux fois supérieurs à la valeur limite annuelle (fixée à $40 \mu g/m^3$), certains axes routiers parisiens majeurs, passent pour la première fois sous ce seuil. En 2019, environ **500 000 franciliens** sont potentiellement exposés au dépassement de la valeur limite annuelle en NO_2 , **dont 10 % des parisiens**. La baisse des niveaux en NO_2 dans l'agglomération parisienne se prolonge sur l'année 2019.



Concentrations annuelles de dioxyde d'azote en Île-de-France en 2019
et zoom sur Paris et la Petite Couronne

Pour les particules PM₁₀, la tendance est aussi à l'amélioration ces dernières années, mais les valeurs limites journalières et annuelles sont toujours dépassées très localement. Ainsi, moins de **1 % des Franciliens** résidant au voisinage des axes de circulation les plus importants de l'agglomération parisienne sont potentiellement concernés par un dépassement de valeur limite. **Pour les particules fines PM_{2.5}**, les réglementations française et européenne sont respectées, à l'exception de l'objectif de qualité.

Pour rappel, la France est en contentieux avec la Commission Européenne, concernant le NO₂ et les PM₁₀, pour non-respect des valeurs limites et insuffisance d'actions.

Pour l'ozone (O₃), en 2019, **le seuil de protection de la santé (valeur cible) est dépassé en Île-de-France**, en particulier dans les zones péri-urbaines et rurales de l'Essonne et du Val d'Oise. L'intensité de ce dépassement est bien marquée en 2019, compte-tenu des canicules durant l'été. La formation d'ozone est en effet très dépendante des conditions météorologiques estivales et notamment de la température et de l'ensoleillement. L'ozone est le seul polluant pour lequel les tendances annuelles ne montrent pas d'amélioration et qui est en augmentation constante à l'échelle de l'hémisphère nord.

Quant aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, elles sont largement dépassées en Île-de-France. Pour l'ozone et les particules fines PM_{2.5}, le dépassement de ces recommandations concerne tous les Franciliens et l'ensemble de l'Île-de-France. Pour les particules fines, le dépassement est très sévère : les observations peuvent être dix fois supérieures à la recommandation la plus stricte. Pour les particules PM₁₀, les recommandations de l'OMS sont dépassées pour plus de 75 % des Franciliens.

17 jours d'épisodes de pollution en 2019

L'année 2019 est marquée par 17 jours d'épisodes de pollution dus soit aux particules (PM₁₀) soit à l'ozone (O₃). Pour les particules PM₁₀, dix jours d'épisodes ont été relevés en 2019. Les épisodes sont principalement constatés durant l'hiver (en février et à la fin décembre) en raison d'une accumulation progressive, sous l'effet de conditions anticycloniques persistantes, des polluants émis essentiellement par les sources locales (trafic routier, chauffage au bois). L'été 2019 a été marqué par huit épisodes de pollution en ozone (O₃), liés aux conditions caniculaires survenues entre juin et août 2019. Onze jours d'épisodes de pollution à l'ozone avaient été observés durant les canicules de 2018.

Le nombre d'épisodes de pollution sur une année est fortement dépendant des conditions météorologiques. Il est, par conséquent, délicat de détacher une tendance absolue. Toutefois, les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les canicules, sont de plus en plus fréquents avec le réchauffement climatique. Cela laisse craindre une potentielle augmentation du nombre d'épisodes de pollution, notamment à l'ozone. En revanche l'intensité des épisodes d'ozone enregistrés en 2019 a

été plutôt moindre comparée à la période de canicule de 2003, avec des températures maximales pourtant plus élevées et un record de 43 °C à Paris. Cette situation peut s'expliquer par la baisse des émissions des précurseurs d'ozone (oxydes d'azote et composés organiques volatils) sous l'effet de réglementations françaises et européennes.

Mise à disposition des données

Les données statistiques relatives aux mesures de polluants, les cartes annuelles de pollution sont rendues publiques sous licence ODbL et librement accessibles depuis le portail open-data d'Airparif et le site data.gouv.fr.

